Coups de pouce SORÉGIES 2022, plus qu'un mois pour candidater !

jeudi 3 février 2022, par lpe

Rendez-vous très attendu des associations du département, SORÉGIES organise depuis près de 14 ans cet appel à projets. Cette année encore, des retours variés et déjà très prometteurs allant de l'organisation de Championnat de France de tennis de table sport adapté à celle du premier Festival punk rock et métal pour sensibiliser un public non averti. Une belle occasion pour ces associations de leur permettre de concrétiser un projet à fort engagement social, lié au mérite sportif ou artistique qui leur tient à cœur.

Contribuer au dynamisme local du tissu associatif de la Vienne

Les Coups de Pouce SORÉGIES ont pour vocation d'appuyer les associations du département de la Vienne « méritantes » dans la concrétisation de leur projet, catégorie amateur, en leur fournissant un soutien financier. Il est également une manière de valoriser l'investissement et le rôle que tiennent les associations dans notre département en proposant chaque année des projets structurants qui participent au développement local.

Depuis sa création en 2012, les Coups de Pouce SORÉGIES sont un moment important pour les associations du département qui présentent des projets toujours très variés. Au total, ce sont plus de 577 dossiers étudiés et 280 dossiers ont été récompensés pour plus de 370000 euros versés.

Comment candidater ?

Pour candidater aux Coups de Pouce SORÉGIES, les associations doivent présenter un projet « méritant » par leurs résultats sportifs ou par la réalisation de projets ponctuels au service d'initiatives sociales portées par les valeurs du sport ; ou encore par l'organisation d'une manifestation sportive ou artistique à caractère unique, nouvelle dans sa forme ou dans sa mise en œuvre, dans l'année et destinée au grand public. Par ailleurs, intégrer une **dimension environnementale** au projet pourra être un atout dans le choix des lauréats, une nouveauté en cette 14ème édition. Ce nouveau critère d'éligibilité va permettre d'accompagner les associations dans une valeur qui tient à cœur à SORÉGIES, celle de la transition énergétique.

Les associations artistiques et sportives sont invitées à candidater dans le cadre de cette 14ème édition des "Coups de pouce" SORÉGIES via le site Internet www.soregies.fr ; rubrique « mécénat », en téléchargeant le dossier d'inscription Coups de pouce 2022, à remplir et renvoyer **avant le 25 février 2022** à l'adresse indiquée sur le dossier.

Pour tout renseignement, Anne VERMOTE se tient disponible par mail pour répondre aux associations candidates - anne.vermote@soregies.fr. Toutes les conditions d'éligibilité sont dans le dossier à télécharger.

> Zoom sur le calendrier de cet appel à projets :
> • 03/01/2022 : lancement de l'opération
> • 25/02/2022 : clôture des candidatures
> • Courant mars 2022 : jury de sélection
> • Courant mai 2022 : remise des prix aux lauréats

À propos du Groupe SORÉGIES :
Né il y a près d'un siècle à Poitiers et résolument tourné vers l'avenir, le Groupe SORÉGIES est un énergéticien intégré : production et fourniture de gaz et d'électricité, gestion des réseaux de distribution, éclairage public, services énergétiques et mobilités décarbonées.
Engagé dans le développement durable et la transition énergétique, SORÉGIES, entreprise pivot du Groupe, offre à ses clients une énergie locale et citoyenne, des solutions performantes et de proximité, l'innovation au service de l'excellence environnementale.
Soucieux de partager ses valeurs et afin de proposer « l'énergie des territoires » partout en France, SORÉGIES fédère plus de 50 entreprises locales d'énergie au sein du fournisseur alternatif Alterna énergie.
A travers sa filiale SERGIES et le Groupe Hydrocop, SORÉGIES est un important producteur d'énergies renouvelables : 180 centrales photovoltaïques (puissance totale de 90 MW), 14 parcs éoliens (128 MW), 36 centrales hydroélectriques (82 MW), ainsi que 4 unités de méthanisation/biogaz.
En 2020, SORÉGIES a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 563 millions €. Ses actionnaires de référence sont les communes et intercommunalités réunies au sein du Syndicat ÉNERGIES VIENNE, aux côtés de la Caisse des Dépôts et du Crédit Agricole Touraine Poitou.